

ERUDITS ET HISTORIENS DE HAUTE-PROVENCE DEPUIS LE XVII^e SIECLE

Le congrès de 1987 de la Fédération Historique de Provence ayant pour thème « la recherche érudite », il m'a paru intéressant d'analyser sommairement le phénomène complexe et flou qu'est l'érudition à travers l'exemple de la Haute-Provence¹. Le choix de cette région – qui sera ici considérée comme synonyme du département des Alpes de Haute-Provence – s'est imposé pour des raisons de commodité (sa production historique est beaucoup plus modeste que celle des départements voisins) et parce que cette « province de la province », naguère injustement qualifiée de « sorte de désert scientifique »², m'a paru refléter une évolution historiographique plus générale qui mérite un développement préalable³.

HISTOIRE ERUDITE, ERUDITION, ERUDIT...

L'étude de la notion d'« érudition » au cours des derniers siècles est en effet significative. Rappelons simplement que ce mot n'a aux XVI^e et XVII^e

1. L'on trouvera les références de la plupart des ouvrages cités dans G. REYNAUD, *Catalogue des monographies communales, région Midi-Provence*, Centre généalogique Midi-Provence, 1979 et plus généralement dans les fichiers de la bibliothèque des Archives départementales des Alpes de Haute-Provence. J'indiquerai les auteurs sur lesquels une notice biographique a été publiée ; l'on peut glaner quelques renseignements sur les autres dans J. GAVOT, *Tourisme littéraire en Haute-Provence*, Nice, 1967.

2. Cette expression trop souvent citée hors de son contexte est de R. BLANCHARD (préface de *Les Alpes occidentales*, T. IV, *Les Préalpes françaises du Sud*, Grenoble-Paris, 1945, p. 9) ; la phrase exacte est « une sorte de désert scientifique où les travaux géographiques étaient extrêmement rares », R. Blanchard déplorant surtout l'absence de thèses et de travaux universitaires. Ce retard a été comblé par les géographes après la seconde guerre mondiale.

3. L'historiographie française paraît assez peu soucieuse des problèmes de l'érudition « provinciale », à la nette exception de la thèse de Ch.-O. CARBONELL, *Histoire et historiens, une mutation idéologique de historiens français, 1865-1885*. Toulouse, 1976 où les Basses-Alpes sont peu citées à cause de la modestie globale de leur production pendant la période étudiée.

siècles que le sens très général de « savoir, instruction approfondie », mais qu'il tend à se spécialiser dans le secteur de la connaissance historique au cours du XVIII^e siècle, époque où le substantif et l'adjectif « érudit » semblent apparaître. L'*Encyclopédie* renferme un long et précieux article « érudition », rédigé par d'Alembert⁴ ; l'érudition y est d'abord distinguée des *sciences* et *belles lettres* : « Ce mot... signifie proprement et à la lettre, savoir, connaissance, mais on l'a plus particulièrement appliqué au genre de savoir qui consiste dans la connaissance des faits et qui est le fruit d'une grande lecture... »

L'érudition est ensuite définie : « L'érudition, considérée par rapport à l'état présent des lettres, renferme trois branches principales, la connaissance de l'histoire, celle des langues et celle des livres... ». D'Alembert s'applique ensuite à dégager les règles de l'érudition *critique* et à en retracer l'historique : « De la connaissance de l'histoire, des langues et des livres naît cette partie importante de l'érudition qu'on appelle critique, et qui consiste ou à démêler le sens d'un auteur ancien, ou à restituer son texte, ou enfin (ce qui en est la partie principale) à déterminer le degré d'autorité qu'on peut lui accorder par rapport aux faits qu'il raconte (voyez *critique*) ».

Cette définition de l'érudition comme savoir approfondi fondé sur l'étude critique des sources historiques, des documents et des textes traduit l'épanouissement de ce que l'on appellera plus tard justement « l'histoire érudite », illustrée en particulier par les Bénédictins de Saint-Maur, étape d'importance dans la constitution d'une histoire savante conduite à partir d'une étude attentive et critique des sources d'archives. C'est en ce sens que Marc Bloch a pu écrire que la publication en 1681 du *De re diplomatica* de Dom Mabillon est « une grande date en vérité dans l'histoire de l'esprit humain » car « la critique des documents d'archives fut définitivement fondée ». La Haute-Provence des XVII^e et XVIII^e siècles connaît effectivement de tels érudits, qui s'attachent à l'analyse des archives. L'un des grands hommes du département, Pierre Gassendi, est justement l'un d'entre eux.

Au XIX^e siècle, sous la plume de Littré, le mot paraît se nuancer d'une position hiérarchique par rapport à l'Histoire : « Savoir approfondi dans les langues anciennes, dans les origines des peuples, dans les inscriptions et les médailles, en un mot, dans tous les documents qui fournissent les matériaux à l'histoire. »

Dans cette acception déjà restrictive, l'érudition devient un préalable à l'écriture de l'histoire, laquelle suppose la détention d'un ensemble de

4 Sur l'emploi d'« érudition » aux XVI^e et XVII^e siècles, Ed. HUGUET, *Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle*, T. III, 1946, p. 576 ; *Dictionnaire universel d'Antoine Furetière*, réimpr. d'A. Rey, 1978 ; *l'Encyclopédie*, T. V, 1755, pp. 913-914 (« érudit ») et 914-918 (« érudition »).

compétences et de savoirs spécialisés – les chartistes vont faire de ces derniers des « Sciences auxiliaires de l'histoire ». Le XIX^e voit d'ailleurs l'accomplissement de nombre de ces travaux de « haute érudition » que sont les grands dictionnaires biographiques, les répertoires et les collections de textes. A un niveau plus modeste, ce siècle connaît le vigoureux jaillissement de plusieurs générations d'érudits, auteurs de monographies et fondateurs de revues⁵. Aux temps de l'histoire positiviste en effet, lorsque l'on croit que la production historique consiste en bonne part à analyser sinon à publier toutes les archives, les érudits semblent les auxiliaires indispensables des chercheurs professionnels, lesquels apparaissent lentement d'ailleurs parmi les professeurs et les archivistes. Les recherches d'érudition locale sont alors considérées comme miettes précieuses d'une histoire nationale qui serait faite par la juxtaposition de l'histoire de toutes les communes de France. Le XIX^e est ainsi le temps des belles floraisons de l'érudition « gavotte »⁶ entre la Monarchie de Juillet et la guerre de 1914.

Le substantif d'« érudit » a néanmoins subi dans la langue parlée une restriction de sens et de prestige évidente au XX^e siècle. Alors que selon la définition de Littré il semblait plutôt impliquer des compétences de professionnel de l'histoire, le mot tend à s'opposer fréquemment à « historien de profession », et ce dernier apprécie peu d'être traité d'érudit. La notion d'érudit a parallèlement souffert d'une restriction spatiale, en tendant de plus en plus à se voir adjoindre l'adjectif « local », au point que ce dernier commence à paraître pléonastique. L'érudit est le puits de science à usage local, susceptible d'énoncer des bribes d'histoire d'un lieu auquel il est affectivement attaché. Son trait le plus étonnant est la perte concomitante de la connotation d'analyse savante des documents : l'érudition « gratuite et vaine » est un savoir approfondi qu'aucun concept ne soutient, qui n'est pas significatif, reste anecdotique mais est aussi parfois mal maîtrisé, faute justement d'esprit critique et n'est donc pas toujours fiable⁷.

Le dérapage de la notion d'érudit au cours du XX^e siècle semble aller de pair avec la professionnalisation croissante du métier d'historien, selon un

5. Voir la plupart des manuels d'historiographie, en particulier J. EHRARD et G. PALMADE, *L'histoire*, Paris, 1965 ou G. BOURDE et H. MARTIN, *Les écoles historiques*, Paris, 1983. A retenir aussi, l'important article « érudition » du *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle* de P. LAROUSSE, T. VII, 2^e partie, p. 834.

6. Pour éviter les néologismes de « bas-alpin » ou « haut-provençal », j'userai à l'occasion de l'adjectif « gavot », fort pratique depuis qu'il tend à perdre ses connotations péjoratives anciennes.

7. Cette évolution est récente et les dictionnaires la reflètent encore assez mal (ainsi le Robert). Signalons que la Fédération Historique de Provence se donna pour but lors de sa création en 1950 « la publication d'une revue d'érudition consacrée à l'histoire régionale » : il s'agit de *Provence historique*. Il est intéressant de noter que cette précision (« revue d'érudition ») fut adoptée sur la proposition de J.-R. Palanque pour qui elle était apparemment synonyme de travaux sérieux et solidement documentés (*Provence historique*, T. I, 1950, p. 2).

processus d'exclusion de l'amateurisme et de disqualification du bénévolat dont on retrouve historiquement le schéma dans la montée de la plupart des professions à compétence : ainsi les médecins ont-ils disqualifié et exclu les empiriques et les assistantes sociales les dames de charité ; il est d'ailleurs intéressant de le voir actuellement à l'œuvre dans les secteurs où des « violons d'Ingres » ou « hobbies » se muent en professions : archéologie, ethnologie, animation culturelle et métiers dits « du patrimoine ». Lorsque l'histoire est devenue souci de résoudre par une méthode appropriée une problématique et que l'histoire régionale est devenue un genre majeur de la production historiographique française, l'érudit s'est vite trouvé marginalisé : étant réputé ne pas poser les bonnes questions, n'offrant pas d'échantillons représentatifs, ni d'études de cas à valeur de généralisation ou d'exemplarité, ne sachant ou ne voulant pas enfin quantifier ses trouvailles, il a été rejeté dans la « petite histoire » narrative et anecdotique, relevant des catégories de l'amateurisme et du ludique.

La survie des érudits est dès lors un phénomène extrêmement intéressant et même leur tendance au repliement sur l'histoire, fort nette dans le cas des sociétés savantes polymathiques. Leur persistance semble entre autres raisons relever de l'incapacité des chercheurs professionnels à occuper pleinement et en permanence leur « territoire » et à satisfaire une demande sociale d'histoire qui ne coïncide pas toujours avec leurs stratégies de carrière et leurs normes de spécialisation. La caractéristique de l'érudit est en effet d'être le narrateur du passé d'un lieu précis, détenteur d'un savoir qui peut n'avoir de signification que pour ceux de ses concitoyens qui sont moins soucieux d'étudier l'*Histoire* que de mieux connaître le passé de l'endroit où ils vivent quotidiennement. Homme (ou, plus récemment, femme) de passion et de jubilation, sa joie de détenir un savoir localisé est ordinairement communicative ; sans cesse présent sur les lieux, alors que l'historien n'y fait au mieux qu'une incursion d'un pas pressé, le temps d'un article ou d'une thèse⁸, lui seul est susceptible de raconter la continuité pluriséculaire de sa communauté, d'expliquer les noms de rues et ceux du terroir, d'élucider les vestiges du passé subsistant dans la quotidienneté du présent et d'évoquer les prédécesseurs disparus, ce qui explique d'ailleurs la précision méticuleuse avec laquelle il aligne des toponymes et patronymes dont l'historien n'a cure. Je propose donc de rejeter le manichéisme souvent corporatiste qui tend désormais à opposer le statut de l'historien à l'amateurisme de l'érudit pour définir de nos jours ce dernier comme un chercheur dont le souci premier est d'éclairer et d'énoncer le passé d'un lieu à l'usage de ceux qui y vivent et y séjournent – même s'il espère parfois atteindre un public régional plus large – alors que le propos essentiel de

8. A la différence des ethnologues qui se sont souvent scrupuleusement interrogés sur ce point, les historiens sont assez peu soucieux – à l'exception des archéologues – du « retour » des connaissances qu'ils élaborent sur les lieux dont elles traitent et d'où proviennent les archives qu'ils utilisent. Il arrive qu'un érudit local serve d'intermédiaire.

l'historien est de faire progresser la connaissance globale du passé. Le premier s'adresse ainsi à la communauté des habitants et peut fort bien attendre du prestige que lui vaut son savoir un mandat électoral ou la présidence d'une association ; le second veut apporter sa pierre aux recherches de la communauté scientifique, dont il espérera plutôt la reconnaissance de ses travaux, voire une chaire⁹. L'on constate dès lors qu'après avoir connu une crise pendant l'Entre-deux-guerres et sous la IV^e République, l'érudition « gavotte » a bénéficié d'un regain récent ; elle est cependant désormais doublée par une histoire savante, qui puise ses sources dans la région mais s'écrit et se publie ailleurs.

Le cadre de cette communication se prêtant mal à une analyse détaillée et quantifiée de toute la production locale, j'étudierai surtout ici le type d'ouvrage qui en est le plus représentatif, la monographie communale imprimée. Rappelons simplement qu'elle peut avoir deux avatars qui nous échappent assez largement : la monographie restée manuscrite¹⁰, et la diffusion par la presse (série d'articles ou chroniques) et par les radios locales.

LES PRECURSEURS DE L'HISTORIOGRAPHIE « GAVOTTE »

L'on se bornera à rappeler que la Haute-Provence occupe une place qui n'est pas négligeable dans les histoires générales de la Provence publiées au cours de l'époque moderne, ne serait-ce qu'à cause de son importance médiévale, que le titre de l'œuvre de François de Clapiers parue en 1598 à Aix, *Statuta provinciae forcalqueriique comitatum*, suffit à indiquer. Les XVII^e et XVIII^e siècles sont cependant marqués par la parution de trois types d'ouvrages que l'on retrouve également en Basse-Provence occidentale : les études thermales, les histoires diocésaines et les monographies urbaines. Les premières, qui concernent Digne et Gréoux, constituent avec celles consacrées à Aix les rares exemples provençaux de la littérature balnéaire, qui mêlant discours médical et légendaire historique se perpétuera jusqu'au XIX^e siècle en évoluant vers le guide pour curiste.

Les histoires diocésaines constituent un des principaux genres historiographiques des Temps modernes, dont le partage des terres de l'actuel département entre plusieurs évêchés permet d'entrevoir l'évolution.

9. Les titres et sous-titres de leurs travaux et les lieux d'édition suffisent souvent à les distinguer. Soit par exemple deux ouvrages traitant de l'époque révolutionnaire dans une petite région ; celui de l'historienne (R. ROBIN) s'intitule *La société française en 1789 : Semur en Auxois* et a été publié à Paris par un éditeur bien connu (Plon) avec le concours du C.N.R.S. ; celui de l'érudit (l'abbé J. CORRIOL), *Les cantons de Volonne et de Châteaun-Arnoux pendant la Grande Révolution* sort des presses d'une « imprimerie d'édition » de Forcalquier, où il a sans doute été tiré aux frais de l'auteur.

10. Soit involontairement (l'auteur n'ayant pas eu les moyens d'une publication ou plus fréquemment n'ayant jamais su donner une forme achevée à ses recherches), soit peut-être parfois volontairement (le savoir historique local étant une forme de pouvoir symbolique, certains peuvent en pratiquer la rétention et ne le vouloir transmettre que parcimonieusement).

A s'en tenir aux seules œuvres imprimées, on citera : S. Bartel, *Historica et Chronologica praesulum sanctae regiensis ecclesiae nomenclatura* (Aix, 1636) ; P. Gassendi, *Notitia ecclesiae diniensis* (Paris, 1654), J. Columbi, *De rebus gestis episcoporum sistariensium libri quatuor* (Lyon, 1663 et reprise dans les *opuscula varia* de J. Columbi en 1668) ; J. Solomé, *Nova regensium, sive regensium episcoporum nomenclatura* (Marseille, 1728), enfin Albert, *Histoire géographique, naturelle, ecclésiastique et civile du diocèse d'Embrun*, s.l., 1786. Ces auteurs sont des ecclésiastiques, pourvus de bénéfices dans le diocèse dont ils traitent, à l'exception de J. Columbi, qui est jésuite. Leurs œuvres manifestent un net souci d'exaltation de l'antiquité du siège épiscopal et de la continuité de son occupation. La trame et l'essentiel du texte sont donc fournis par les listes et biographies épiscopales, enrichies parfois généreusement pour le premier millénaire. S'insérant au XVII^e siècle dans la série des grandes publications diocésaines (ordonnances synodales, catéchismes, offices), elles visent à faire mieux connaître et à glorifier le diocèse dans le temps mais aussi l'espace et les descriptions de Bartel ou Gassendi sont une des parties les plus intéressantes de leurs ouvrages ¹¹. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, le français s'impose, ainsi qu'une évolution vers l'histoire civile qu'annonçait déjà Gassendi, qui est manifeste dans le titre même du livre du curé Albert, et qui atteint son terme dans la monographie du prieur Laurensi, parue en 1775, dont le titre complet est : *Histoire de Castellane, ou connaissance exacte des changements survenus en cette ville, des différentes parties qui la composent, des lieux qui en dépendent et des événements qui la concernent, par rapport au gouvernement ecclésiastique et séculier, avec une suite chronologique et historique des évêques de Senex* ¹².

L'histoire urbaine est, en effet, un des grands genres des XVII^e et XVIII^e siècles, les Ruffi s'y sont illustrés à Marseille ou J.S. Pitton à Aix, pour ne pas citer les œuvres restées manuscrites (ainsi Remerville de Saint-Quentin pour Apt ou le père Cresp pour Grasse). L'on soulignera, dans le cas de la Haute-Provence, la précocité manosquine, due à J. Columbi, et tout à fait remarquable : si sa *Virgo romigeria, seu manuascensis* (Lyon, 1638) n'est qu'un opuscule, son *De manuesca urbe provinciae libri tres*, paru à Lyon en 1658, réédité en 1662, 1668 puis 1808 en traduction française, dote précocement d'un historique la principale ville de Haute-Provence, qui n'est pas cité antique, ni siège diocésain ni même de sénéchaussée : Columbi doit s'excuser de ne pouvoir la comparer à Rome ou Athènes ¹³. Si l'on excepte la

11. Sur « Gassendi historien dignois » et ses sources, étude de R. COLLIER dans *Tricentenaire de Pierre Gassendi, 1655-1955*, Paris, 1957, pp. 135-155. Le nom de Solomé a été souvent déformé en *Salomé*, en particulier par l'abbé Féraud.

12. Sur Laurensi, étude de L. VENTRE dans *Annales de Haute-Provence*, T. LI, fasc. 294, 1982, pp. 123-135.

13. Columbi mériterait une étude détaillée ; son œuvre est commodément répertoriée dans A. et A. de BACKER, *Bibliographie des écrivains de la Compagnie de Jésus*, 1^{re} série, Liège, 1853, pp. 205-208.

notice de l'abbé Solomé sur Moustiers (1756 mais éditée en 1842 seulement), l'autre grande monographie du XVIII^e siècle est celle du prieur Laurensi, déjà mentionnée, dont un passage de la préface mérite d'être cité :

« C'est pour vous, mes chers concitoyens, que j'ai entrepris d'écrire l'Histoire de notre patrie ; je ne la présente aujourd'hui au public que pour satisfaire aux désirs pressés et aux demandes réitérées de quelques-uns d'entre vous... Quelle force n'aura pas sur vos cœurs l'histoire de notre patrie, puisqu'elle ne nous présentera en fait de vertus que ce qui nous appartient déjà pour ainsi dire ! Ce sont nos aïeux, nos pères, nos concitoyens. Les faits qui nous édifient se sont passés dans le climat que nous habitons, peut-être dans le même quartier et sous le même toit où nous faisons notre demeure. Ils ont illustré des hommes dont le sang circule encore dans nos veines : quel puissant motif pour exciter dans nous la plus noble émulation ! »

L'on retrouve cette notion de patriotisme local, une génération plus tard, dans la *Notice historique et statistique de la ville des Mées* par J.-J. Esmieu, citoyen de la même ville, parue à Digne en 1803, et qui porte en exergue ce vers d'Ovide « *et pius est patriae facta referre labor* ». Ce gros livre (in-8° de 603 p.) fait apparemment pour la première fois en Provence les honneurs de l'édition à un simple « bourg urbanisé » qui n'a eu aucune fonction civile, militaire ou ecclésiastique particulière ; il symbolise de surcroît l'entrée dans le champ de l'histoire locale d'un quasi-professionnel de l'étude du passé : Jean-Jacques Esmieu (1754-1821) a d'abord été généalogiste et l'un des principaux collaborateurs de Papon dans l'élaboration de la dernière grande *Histoire de la Provence* d'Ancien Régime ; nommé à la révolution secrétaire-archiviste de la commune de Marseille, il sauve en 1793 de la destruction le Cartulaire de Saint-Victor, qu'il cédera en 1817 aux Archives des Bouches-du-Rhône. Son œuvre reste isolée dans la très modeste production du Consulat et de l'Empire¹⁴. L'on doit en particulier observer l'absence de statistique départementale à la différence de tous les départements voisins, lacune essentielle, douloureusement constatée par les érudits de la génération suivante.

Les quelques ouvrages que l'on vient d'énumérer sont le témoignage, sauvegardé par l'imprimé, d'une effervescence historiographique que l'on entrevoit à des mentions incidentes de manuscrits ou de tentatives inabouties. La récolte des documents, très dispersés avant la Révolution, est difficile. Le chercheur doit se faire recommander auprès des communautés religieuses ou des détenteurs d'archives privées, il peut échanger des renseignements avec d'autres érudits ; Gassendi parvient à consulter des registres notariaux mais n'a pas eu accès aux archives « communales », à

14. Esmieu n'est guère connu encore que par la *Biographie... des Basses-Alpes* de l'abbé FERAUD, Digne, 1850, pp. 105-107.

cause du contentieux existant entre la communauté de Digne et le chapitre. Le prieur Laurensi observe :

« Pour toutes ces recherches, je n'ai épargné ni mon argent ni le crédit de mes amis... je ne manquerai jamais de vous indiquer les sources d'où je les ai tirées et je ne vous donnerai aucun fait qu'avec le degré de certitude que je lui aurai reconnu... »

La chasse à la documentation est longtemps plus cumulative que critique cependant, et l'abbé Féraud en donne un exemple, lorsqu'au début de son *Histoire civile, politique, religieuse et biographique de Manosque* (Digne, 1848), il évoque ses prédécesseurs, tous nés dans la ville : Jean-Antoine d'Audiffret, avocat au parlement, étudie les archives du palais comtal d'Aix et celles de Manosque ; ses fiches servent à Jean Columbi à rédiger son historique de la cité ; au XVIII^e siècle, Jean-François Eyssautier, avocat au Parlement, juge insuffisant le chapitre d'histoire religieuse de Columbi, il écrit une histoire ecclésiastique de Manosque restée manuscrite. Puis, le Docteur Bouteille (1732-1816), consul avant la Révolution et maire après, rédige l'article « Manosque » de la *Géographie de la Provence* d'Achard et sans doute pour le *Dictionnaire* du même auteur des notes sur les hommes illustres de la ville. Le Père Barrière, capucin, laisse à la fin de l'Ancien Régime en manuscrit une nouvelle histoire de Manosque, qu'il a fait lire à Fauris Saint-Vincens. En 1808 est éditée à Apt la traduction française de l'*Histoire de Manosque* de J. Columbi, faite par Henry Pellicot en 1799. Dans les premières décennies du siècle, l'avocat Bicais, bon paléographe, est juge de paix à Manosque jusqu'en 1830 et laisse des fiches sur le passé de la ville. En 1838, la brochure de Columbi sur Notre-Dame de Romigier est traduite anonymement en français et publiée. Enfin l'abbé Féraud, né à Riez mais nommé vicaire de Saint-Sauveur de Manosque essaye d'abord d'éditer le manuscrit du Père Barrière, mais juge qu'il s'agit d'une simple ébauche ; de surcroît, le docteur Damase Arbaud publie alors en 1844 son *Rapport à Monsieur le préfet des Basses-Alpes sur les archives municipales de Manosque* (Digne, 1844) puis commence en 1847 ses *Etudes historiques sur la ville de Manosque au Moyen-Age* ; l'année suivante, l'abbé Féraud donne la première synthèse de l'histoire de la ville qui ait accédé à l'impression depuis celle de Columbi : ces trois publications presque simultanées marque sur le site manosquin le début du grand essor de l'érudition gavotte au tournant des années 1840.

LE TOURNANT DES ANNEES 1840

La génération érudite qui se révèle à mi-parcours de la Monarchie de Juillet semble à la foi l'écho très retardé de « l'âge d'or de la statistique régionale » et l'aspect provincial d'une impulsion plus large, marquée par le romantisme ; ses deux événements-fondateurs sont l'édition entre 1838 et 1847 des *Annales des Basses-Alpes* et surtout la publication à Paris en 1840 par Edouard de Laplane de l'*Essai sur l'histoire municipale de Sisteron*,

manuscrit précédemment couronné en 1838 par l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres.

L'introduction qui ouvre la première livraison des *Annales des Basses-Alpes*, signée du docteur S.-J. Honnorat et de Chautard, propose un programme encyclopédique de recherches collectives destinées à servir de matériaux préparatoires à cette statistique départementale dont on semble alors ressentir fortement le défaut : « déjà un grand nombre de départements possèdent sur cette matière un travail plus ou moins complet, plus ou moins étendu. Le nôtre, à cet égard comme à beaucoup d'autres, est resté en arrière », écrivent les deux auteurs, qui signalent d'ailleurs un projet parallèle qui restera sans suites : « le *Journal des Basses-Alpes* nous a annoncé que bientôt une société serait formée pour travailler activement à cette grande œuvre ». De fait, le premier volume de la revue contient les articles les plus divers, de la méditation religieuse à l'agronomie, mais très vite l'histoire y devient prépondérante, sous l'impulsion de l'abbé Féraud, qui en vient à la remplir de sa prose, sous sa signature ou son initiale, soit qu'il persévère seul ou que ce leader hégémonique fasse le vide autour de lui. Les dernières livraisons sont tirées avec les plombs de ses premiers ouvrages.

Cette expérience assez brève trahit l'existence d'une *intelligentsia*, numériquement un peu étroite, de « propriétaires », ecclésiastiques, médecins (S.-J. Honnorat, le docteur Robert « de Sainte-Tulle » qui y a donné une monographie de ce bourg), pharmaciens (Aubert de Valensole), avocats et fonctionnaires ; l'on retrouve d'ailleurs certains de ces notables de type ancien ou nouveau dans les listes des souscripteurs de l'œuvre de E. de Laplane¹⁵. Ajoutons que la Monarchie de Juillet a procuré des loisirs forcés à des fonctionnaires qui ont refusé de prêter serment au nouveau régime parmi lesquels S.-J. Honnorat (qui était directeur départemental des Postes) et E. de Laplane. La conscience de l'arriération du département, du retard qu'il prend dans l'univers du livre savant est nuancée par le sentiment que, pour reprendre une remarque de la préface des *Annales des Basses-Alpes*, « notre pays est une terre presque nouvelle où il y a beaucoup à étudier et beaucoup à prendre ». Les Basses-Alpes connaissent effectivement alors une poussée scientifique sans équivalent : en 1840, « Monsieur Edouard de Laplane, membre de plusieurs sociétés savantes et correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Travaux Historiques » fait paraître à Paris l'*Essai sur l'histoire municipale de Sisteron*, suivi en 1843 de l'*Histoire de Sisteron tirée de ses archives*. Elu en 1844 membre de l'Institut, cet homme âgé (il est né en 1774) fait figure de grand modèle pour des chercheurs plus jeunes qui se réclameront de son exemple et dont les deux principaux seront

15. Sur 109 souscripteurs nommément désignés, l'on dénombre 42 fonctionnaires civils (dont 15 magistrats), 18 propriétaires, 10 notaires, huissiers ou avoués, 7 militaires, 7 maires, 7 avocats, 4 médecins, 4 prêtres, et 10 personnes exerçant des professions diverses (dont un seul négociant) ou dont l'état social n'est pas indiqué. 28 avaient une adresse étrangère au département.

également correspondants du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques : F. Guichard publie en 1846 son *Essai sur le cominalat dans la ville de Digne, institution municipale provençale des XII^e et XIII^e siècles* (Digne, 2 vol., 1846) et D. Arbaud ses *Etudes historiques sur la ville de Manoque au Moyen-Age* (Digne, 1847-1859) puis en 1862-1864 ses *Chants populaires de la Provence* ; parallèlement le docteur Honnorat a donné son *Dictionnaire Provençal-Français ou dictionnaire de la Langue d'Oc ancienne et moderne...* (Digne, 1846-1848, 3 vol.), qui est l'œuvre scientifique du siècle pour le département¹⁶. Les titres de ces deux derniers ouvrages suggèrent que leurs auteurs, pourtant fortement enracinés dans leur terroir, se situent à l'opposé de l'érudition locale. Il en est de même pour les grands livres d'histoire médiévale, qui ont l'ambition d'apporter des informations neuves sur l'un des chantiers majeurs de la recherche historique française du temps, celui des institutions médiévales et des libertés communales : E. de Laplane situe d'emblée son entreprise parmi « les nombreuses et savantes recherches dont l'histoire du droit municipal a été l'objet » ; F. Guichard place dans une lettre-préface son œuvre sous le « puissant patronage » du ministre Salvandy. Par ce souci, par le soin mis à publier de nombreuses pièces justificatives en annexe de leurs travaux, ces notables gavots font pleinement œuvre d'historiens ; ils portent de surcroît un regard nostalgique sur ce Moyen-Age où les petites villes « bas-alpines » un peu somnolentes avaient une importance majeure, au moment où le déclin économique du haut-pays commence à s'accroître. L'on peut ajouter, en retrait des précédents et assez isolé, ne seait-ce que par ses convictions républicaines, le maire de Forcalquier, Camille Arnaud (1798-1883), qui publie tardivement en 1874 son *Histoire de la Viguerie de Forcalquier* mais a aussi commis quelques récits historiques romancés.

L'érudit départemental exemplaire est l'abbé Jean-Joseph-Maxime Féraud (Riez, 1810 - Les Sièyes, 1897), justement surnommé l'« Hérodote bas-alpin » pour son inlassable curiosité et ses nombreuses erreurs, qui se passionne pour l'histoire locale à dix-neuf ans au séminaire de Digne. Chercheur individualiste et boulimique, qui dépouille vite et parfois déchiffre mal, l'abbé Féraud a visiblement rêvé de réaliser seul cette statistique du département dont il donne dès 1844, l'esquisse à l'usage des écoles avec sa *Géographie historique et biographique des Basses-Alpes*, dont en 1847 le conseil royal des universités autorise l'utilisation dans l'enseignement primaire et qui devient en 1861 dans sa version définitive l'*Histoire, géographie et statistique du département des Basses-Alpes*. L'abbé Féraud a préalablement publié en 1850 la *Biographie des hommes remarquables des Basses-Alpes...* dont il est vraisemblablement l'unique auteur, son attribution

16. Sur Honnorat, étude récente de R. MERLE dans *Amiras/Repères occitans* 13, 1986, pp. 85-98 ; sur F. Guichard, notice d'A. RICHAUD dans le *Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes (B.S.S.L.B.A.)*, T. IX, p. 49-66. Signalons du même auteur, la notice nécrologique de l'abbé Féraud, *Ibidem*, T. VIII, pp. 253-263.

« à une société de gens de lettres » n'étant qu'un prétexte pour excuser l'existence d'une notice « Féraud » assez élogieuse. Puis viennent en 1879 les *Souvenirs religieux des églises de la Haute-Provence (Suite et complément de l'Histoire, géographie et statistique des Basses-Alpes)*, et enfin le *Calendrier historique des Basses-Alpes* (1887) lequel vient « offrir une série de plus de deux mille éphémérides bas-alpins, qui rappellent, jour par jour, les faits se rattachant à notre histoire départementale, avec l'indication de l'année, du mois et du jour où ces faits se sont accomplis ». J.-J.-M. Féraud a également publié des monographies de Manosque, Riez, Les Sièyes (dont il fut curé) et d'assez nombreux articles dans diverses revues. Son œuvre paraît capitale dans la transformation d'une portion de l'ancienne Provence issue d'un découpage administratif sans frontières historiques à l'Ouest et au Sud en entité régionale : les « Basses-Alpes ».

LES DEBUTS DE LA III^e REPUBLIQUE, UNE APOGEE DE L'ERUDITION LOCALE ?

La dernière publication de l'abbé Féraud a été faite « sous les auspices » de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes, dont il a été un des membres-fondateurs en 1878 et dont il fut le premier président¹⁷. La Haute-Provence est ainsi dotée d'une société savante avec un très fort retard par rapport à la Basse-Provence (Académie de Marseille, 1726, Société de statistiques de Marseille, 1827, Académie du Var, 1800, Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan, 1855, Société d'archéologie et de statistique de la Drôme, 1866) mais à la même époque que la Société d'Etudes des Hautes-Alpes (1881). La publication de listes de ses membres permet d'entrevoir le milieu des amateurs d'histoire régionale où se recrutent lecteurs et auteurs. « Propriétaires » et « rentiers » y sont en minorité, en dépit de quelques noms connus (Léon de Berluç-Perussis, Paul Arbaud). L'Eglise fournit son contingent d'abonnés et de collaborateurs, avec les abbés Andrieu, Cruvellier et Maurel (l'abbé J.-M. Maurel est peut-être le meilleur chercheur de sa génération dans le département). Parmi les fonctionnaires, qui forment une large part des abonnés avec les membres des professions libérales, les enseignants font leur apparition avec G. Aubin et surtout Jules Arnoux, « agrégé des lettres » (le collège de Digne est devenu lycée en 1887) et les premiers travaux historiques de l'instituteur Louis Pelloux dont E. Baratier dira plus tard qu'il est « un véritable précurseur de l'histoire de la démographie provençale au Moyen-Age ». La fin du siècle est surtout marquée par l'entrée en force tardive mais décisive des archivistes du département, qui se traduit par l'ascension scientifique de la famille Isnard :

17. L'étude de la S.S.L.B.A. (puis A.H.-P.) reste à faire. E. ISNARD a publié en 1933 la table des T. I à XXIII (1880-1932) de son *Bulletin* (aujourd'hui *Annales de Haute-Provence*, voir note 23) ; pour les livraisons ultérieures, un fichier existe aux Archives départementales. *La Semaine religieuse de Digne*, parue à partir de 1880, a aussi abrité d'assez nombreux articles historiques dans ses premières décennies, ainsi que certaines des plaquettes publiées par l'*Atbénie de Forcalquier*.

Cyriaque-Union Isnard, chef de division à la préfecture, est nommé archiviste en 1841 mais ne produit rien. Son fils et successeur Marie-Zéphirin, est entré à l'École des chartes sans en être apparemment sorti archiviste-paléographe. Archiviste des Basses-Alpes de 1864 à 1922, il donne de nombreuses publications dont les plus connues sont le *Livre des privilèges de Manosque* qu'il publie avec C. Chabaneau en 1894 et l'*Etat documentaire et féodal de la Haute-Provence* (1913), qui reflète la progression du classement et du répertoire des archives ; au total, une œuvre méritoire, en retrait cependant de celles de l'abbé Guillaume dans les Hautes-Alpes ou de F. Mireur à Draguignan. Son fils Emile Isnard (1884-1964) soutient en 1910 à l'École des chartes la première thèse d'histoire consacrée à un aspect de la Haute-Provence : *Essai historique sur le chapitre cathédral de Digne et Pierre Gassendi, chanoine et prévôt*. Bien que sa carrière se déroule hors du département, il lui restera attaché et écrira dans le bulletin de la *Société*.

L'existence d'une revue savante a sur la production historique départementale quelques conséquences qu'il importe de souligner. Rappelons d'abord que le *B.S.S.L.B.A.*, offre comme la plupart des revues provinciales analogues la pré-publication par livraisons successives de quelques monographies dont les plombs servent ensuite à l'édition d'un ouvrage séparé : ainsi paraîtra par exemple l'*Histoire de Puimoisson et de sa commanderie* de l'abbé Maurel (T. VII) ou la thèse d'E. Isnard (T. XVI). Mais la revue propose aussi aux érudits une formule beaucoup plus souple pour l'édition de leurs travaux, de la simple note de quelques pages au long mémoire dont la publication peut s'étendre sur près d'une dizaine de livraisons. Elle fait naître des érudits qui écrivent essentiellement des articles et dont la spécialisation, beaucoup plus large, sera chronologique ; ainsi V. Lieutaud, notaire à Volonne, pour la période médiévale (57 articles dans le *B.S.S.L.B.A.*) ou Ch. Cauvin, professeur au Lycée de Digne pour la Révolution et l'Empire.

La fin du XIX^e siècle et les premières décennies du XX^e sont ainsi marquées par un bel essor de l'érudition gavotte, dont les motivations sont cependant plus étroites qu'à la génération précédente. Les chercheurs locaux semblent se soucier de faire œuvre d'intérêt régional, plus que national, sauf peut-être pour la période de la Révolution et l'Empire. La célébration du Centenaire de la Révolution a fait en effet naître ici comme ailleurs un Comité départemental de recherches et de publications dont les travaux seront moins que modestes, mais deux de ses membres, Bigot et surtout Cauvin, ont produit à titre personnel des études honorables, et l'abbé Maurel a donné à cette occasion, avec *Le brigandage dans les Basses-Alpes* (Marseille, 1899) et *Histoire religieuse du département des Basses-Alpes pendant la Révolution* (Marseille-Digne, 1902), deux bons livres. Le chanoine Corriol lui succèdera avec moins de bonheur, dans l'étude de cette période à laquelle il était viscéralement hostile¹⁸.

18. Nécrologie de Cauvin par E. ISNARD, *B.S.S.L.B.A.*, T. XXVI, pp. 217-222 ; de l'abbé Maurel par A. RICHAUD, *Ibidem*, T. XXI, p. 84-93, du chanoine Corriol par R. COLLIER, *Ann. de Haute-Provence*, T. XXXVIII, fasc. 238, p. 121.

La monographie historique d'un bourg, voire d'un village, est un genre qui connaît alors plusieurs réussites nettes, en ces temps où l'on rêve que chaque commune soit dotée de la sienne. L'abbé C. Allibert, qui vient de rédiger une *Histoire de Seyne, de son bailliage et de sa viguerie* (Barcelonnette, 1904), publie chez Aubanel à Avignon un *Manuel d'histoire locale, guide pour la rédaction des monographies historiques contenant plusieurs indications spéciales à la Provence*¹⁹, destiné avant tout aux responsables paroissiaux, auxquels il apporte le rudiment des « sciences auxiliaires » et de la critique historique et va jusqu'à offrir des « conseils pour la rédaction ». C'est en effet, la grande époque des curés-érudits dans le département : 15 des 24 monographies communales publiées entre 1880 et 1910 ont pour auteur des ecclésiastiques et les œuvres de certains d'entre eux restèrent manuscrites. Néanmoins, lorsque les auteurs de ces monographies abandonnent le cadre de la petite ville déchue pour affronter la mince communauté séculairement rurale, ils se trouvent vite réduits à la généalogie seigneuriale, aux listes de curés, vicaires, consuls et maires et même lieutenants de juges et à la chronique des incidents de la vie paroissiale et communautaire, ce que suggèrent déjà les titres de quelques-unes de ces histoires profondément localisées : abbé Féraud, *La paroisse, la commune et les seigneurs des Sièyes* (1888) ou V. Lieutaud, *Le Poil, histoire féodale, toponymique et religieuse* (1903). V. Lieutaud, qui nourrissait une foi évidente dans les vertus de l'histoire locale, usa ses dernières forces à un recensement des « cantons bas-alpins à monographies » dont les résultats sont intéressants : à la date de 1921, huit cantons n'avaient fait l'objet d'aucune monographie communale : au Nord, Saint-Paul sur Ubaye, Barcelonnette, le Lauzet, Turriers et Noyers, au Sud, Annot, Colmars et Reillanne — les seuls où cette lacune sera comblée ensuite. En conséquence, Lieutaud entreprit l'étude du canton de Turriers, qu'il ne put achever²⁰.

DECLIN ET RENOUVEAU DE LA MONOGRAPHIE...

La crise de la monographie locale s'amorce en fait pendant l'Entre-deux-guerres et devient manifeste sous la IV^e République ; elle prend une tonalité particulière dans un département gravement atteint par l'exode rural, où les petites villes se ruralisent et où certains villages tournent à la ruine, mais elle pâtit aussi de la déperdition des cultures anciennes chez nombre d'érudits potentiels : déclin du rudiment paléographique chez les notaires, méconnaissance par des hommes grandis sous la III^e République des

19. L'ouvrage renferme pp. 318-341 une bibliographie très détaillée pour le département, établie avec l'aide de V. Lieutaud ; il est précédé d'une préface intéressante de G. Fagniez « de l'Institut » ; l'on pourra établir des rapprochements suggestifs avec les « prêtres-érudits » d'autres régions du Midi grâce au dossier « Des Bénédictins érudits aux prêtres régionalistes » publié par la *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, T. LXXI, n° 186, 1985.

20. B.S.S.L.B.A., T. XIX, pp. 1-34 (Lieutaud a cependant omis l'« Aperçu sur l'histoire d'Annot » publiée dans les *Annales des Basses-Alpes*, 3^e et 4^e années), sa nécrologie par E. ISNARD, *Ibidem*, T. XXI, pp. 163-180.

institutions d'Ancien Régime, que leurs parents connaissaient mieux, parce qu'ils en étaient les laudateurs nostalgiques ou les détracteurs, moindre maîtrise enfin du latin, même chez des clercs. Les modes de vie changent aussi, le « propriétaire »-rentier cède la place au retraité : ainsi le lieutenant-colonel Igolén à Senèze ou Ch. Jacquet, ancien conservateur des hypothèques, à Entrevaux ; le curé, desservant désormais plusieurs paroisses parfois et consacrant beaucoup de temps à l'action catholique, s'efface aussi, mais plus tardivement. En revanche, curés, instituteurs et surtout maires jouent un rôle croissant d'intermédiaires culturels dans les éditions régionales des journaux ou auprès des « estivants » et « touristes » venus en « villégiature » dans le département ; ils peuvent ainsi accumuler un savoir local, mis parfois par écrit, mais qui accède plus rarement à l'imprimé, sinon sous forme de courtes notices. Ainsi, la *Monographie de Banon* publiée en 1921 par « Léon Isnardy, instituteur », qui compile surtout quelques publications antérieures et est marquée par la hantise de la dépopulation du département, contre laquelle il espère lutter, « l'amour du pays natal » devant servir d'antidote à « la vie si captivante des villes, mirage trompeur... ». Le *Gréoux-les-Bains, son histoire, ses eaux, ses histoires*, d'E. Poitevin, correspondant local de presse (1958) se présente modestement comme un « recueil de textes... de spécialistes éminents » auxquels l'auteur a ajouté « des détails qui nous sont pour la plupart du temps parvenus par la tradition parlée, chère à nos anciens » ; la mémoire orale s'y efforce en effet de combler les lacunes de la documentation imprimée. Un ouvrage anonyme, *Forcalquier et ses environs* (Forcalquier, 1955), se présente pareillement comme un résumé de la bibliographie de la ville, qui est épuisée et que l'on ne peut guère réimprimer avant l'invention du reprint. Il me semble y reconnaître le style fort personnel de l'abbé Corriol et le fait qu'il n'ait point voulu signer cette honnête compilation à la différence de ses œuvres de première main pourrait être significatif de la dépréciation que paraît connaître alors le genre monographique ²¹.

L'on se doit cependant de nuancer pareil constat. L'Entre-deux-guerres et la IV^e République semblent surtout marquées en Haute-Provence par la chute quantitative et qualitative d'un genre historique, celui de la monographie communale, ou plus précisément d'une histoire événementielle, institutionnelle et seigneuriale assez répétitive. Il faut en effet souligner le bon niveau du B.S.S.L.B.A. des années trente, la qualité de certains de ses articles, le rôle qu'y jouent les archivistes successifs du département, mais aussi une de leurs collaboratrices, H. Truchot, qui est la première « érudite » importante de la Haute-Provence, et des chercheurs davantage spécialisés dans des régions voisines, H. Chobaut, H. Rolland, H. de Gérin-Ricard, qui

21. Une monographie de Volx a également été publiée dans les *Ann. de Haute-Provence* en 1964-1966 sous les simples initiales de son auteur. A la même époque un chartiste porteur d'un nom localement fort connu fit paraître anonymement une volumineuse *Histoire de la ville de Gap* (1966).

y écrivent occasionnellement. En fait, le département connaît alors une mutation lente qui portera ses fruits à la génération suivante. L'on notera d'abord la timide promotion d'une ethnologie qui se démarque mal du folklore sous l'impulsion de Marcel Provence, dont un des titres est révélateur : *Mission dans le Haut-pays*. Certes, M. Provence n'est pas A. Van Gennep, qui œuvre alors dans les Hautes-Alpes et la Savoie, mais face aux transformations rapides de la Basse-Provence, la Haute-Provence est perçue comme zone conservatoire de la vie traditionnelle, ce qui constitue un premier élément de valorisation, un stigmate se transformant en atout. L'image de marque de la région s'inverse surtout radicalement à la même époque ; jusqu'alors assez répulsive à quelques exceptions près (terre pauvre, peu industrialisée, profondément rurale...), elle devient au contraire attractive par la beauté de ses paysages modestement humanisés et le charme de sa vie ancienne préservée ; Jean Giono fonde sa carrière littéraire (et cinématographique) sur sa description très idéalisée mais aussi Maria Borely ou Alexandre Arnoux²². Le département, longtemps perçu comme zone de transition à l'instar de la Drôme voisine (la « vraie » Provence étant assimilée au bas-pays, surtout rhodanien, et les « vraies » Alpes réputées dauphinoises ou savoyardes), acquiert ainsi une personnalité propre que symbolise la métamorphose en 1971 des Basses-Alpes en Alpes de Haute-Provence²³. Enfin, les congès payés démocratisent le phénomène de la « villégiature » ; la dernière phase de dépeuplement est amortie par la multiplication des résidences secondaires.

Les nouveaux venus, qu'ils redécouvrent le pays d'ancêtres parfois lointains ou s'enracinent volontairement dans une région où ils ont choisi de vivre, paraissent demandeurs d'histoire, soit que la tradition orale soit perturbée ou rompue en certains lieux, soit peut-être que la détention d'un savoir sur le passé communal permette de court-circuiter et de dévaloriser la mémoire orale des indigènes et devienne un atout dans les conflits feutrés opposant « étrangers » et autochtones. Il semble surtout que le renouveau récent de la monographie communale, marque le dynamisme retrouvé de certaines agglomérations (*Gréoux*, par R. Bailly, 1975, *Solbeillas*, par un groupe de chercheurs locaux, 1986, *Demandolx* par R. Collier, 1983, et même *Digne*, plaquette collective éditée par la municipalité en 1983), le développement des bourgs de l'axe durancien (*Volx*, par Bl. Maurel, 1986), la promotion enfin des Alpes de Lumières (*Reillanne* par E. Lauga, 1967 et versions ultérieures, *Forcalquier*, par B. Falque de Bezaure, 1973, par J.-Y. Royer, 1986). Si ces ouvrages relèvent de l'auto-édition ou des publications

22. Voir J. CHABOT, *La Provence de Giono*, Aix, 1980.

23. Le changement de titre du B.S.S.L.B.A. paraît fort significatif : depuis l'origine la revue portait en bandeau « Annales des Basses-Alpes » ; le fascicule 213 débutant le T. XXXV (janvier-mars 1958) inaugure une transformation radicale de sa couverture, portant désormais en gros caractères *Annales de Haute-Provence* et en sous-titre *Bulletin trimestriel de la société scientifique et littéraire des Basses-Alpes*.

associatives et ne connaissent qu'une diffusion très localisée, trois monographies ont en revanche été publiées par des éditeurs régionaux extérieurs au département : A. Coquis, *Histoire de Digne*, Marseille, J. Laffitte, 1978, J. Mompeut, *Moustiers Sainte-Marie* et R. Bertrand, *Gréoux-Bains*, Aix, Edisud, 1979 et 1980²⁴. Enfin, les *Annales de Haute-Provence*, bulletin de la Société scientifique et littéraire, publie chaque année depuis 1979 un numéro consacré à la monographie d'une petite ville du département. Les « nouveaux érudits » qui commettent ces ouvrages semblent en bonne part se recruter parmi des enseignants et dans une moindre mesure des retraités. Ces travaux restent cependant pour l'heure très inégalement ouverts aux problématiques récentes et telle « docteur en droit, licenciée en histoire ancienne et médiévale (sic), professeur de sciences économiques et sociales », parvient mal à se dégager d'une érudition fort traditionnelle. A un niveau plus modeste, l'on doit signaler les bulletins des sociétés locales (Amis de Gréoux, Amis des Arts de Reillanne etc.) et faire une place d'exception à l'Académie de Moustiers, association à *numerus clausus*, œuvrant à la connaissance de la production faïencière du bourg.

DE L'ERUDITION A L'HISTOIRE UNIVERSITAIRE

La réévaluation du patrimoine architectural et artistique de la Haute-Provence est en effet l'un des apports majeurs de la seconde moitié du XX^e siècle. Si quelques monuments ont été classés dès 1840, la région a encore figure de terre d'exploration lorsque la Société d'archéologie y fait en 1878 une excursion. La réhabilitation de l'art roman en est l'exemple le plus accompli. et les longues recherches de G. Barrauol et J. Thirion ont abouti aux deux volumes de la collection *Zodiaque*²⁵. Il aurait paru impensable naguère que deux universitaires consacrent une large part de leurs travaux scientifiques à une région longtemps considérée comme secondaire sur le plan artistique, et une phrase de la préface de Dom A. Surchamp pour *Provence romane II, la Haute Provence* de G. Barrauol donne la mesure des mutations des attitudes et des goûts : « Nous aurions volontiers donné priorité à ce volume si cela nous avait été possible (sur le T. I, *Provence rhodanienne*), car nous avouons éprouver une sorte de prédilection pour les monuments qu'il présente. ». L'inventaire des richesses d'art de toutes sortes, mené parallèlement par R. Collier, archiviste départemental, est à bien des égards l'œuvre d'une vie²⁶.

24. Les préfaces de ces ouvrages sont marquées par ce souci constant – qui me semble définir l'éruddit – d'écrire pour un public de lecteurs familiers des lieux qui sont le sujet de la monographie et ce trait plus récent qu'est l'élargissement de ce public aux touristes et aux résidents installés de fraîche date, ainsi Bl. MAUREL, *op. cit.*, J.-Y. ROYER, *op. cit.* (qui déclare « là réside l'ambition de ce livre : augmenter le goût de vivre à Forcalquier pour un jour ou pour toujours »).

25. G. BARRUOL, *Provence romane II. La Haute-Provence* et J. THIRION, *Alpes romanes*, La Pierre-qui-Vive, coll. Zodiaque, 1977 et 1980.

26. R. COLLIER, *Monuments et art de Haute-Provence*, Gap, 1966, 225 p., refondu sous le titre *La Haute-Provence monumentale et artistique*, Digne, 1986, 560 p.

L'étude savante du département a d'abord été mue par la recherche des beaux fonds d'archives et des problèmes rares : les premières thèses sur l'histoire de la Haute-Provence ont été soutenues à l'École des Chartres : après E. Isnard (1910), celles de G. de Tournadre (*Histoire du Comté de Forcalquier, XII^e siècle*, 1924, éd. Paris, 1930), d'E. Pellegrin (*La vie municipale à Riez au XVI^e siècle*, 1934, non publiée), de F. Reynaud sur la commanderie des hospitaliers de Manosque (1944, éditée à Gap en 1981) ; vinrent ensuite les thèses universitaires de N. Didier sur le problème de la « concathédralité » des églises de Sisteron et Forcalquier (Grenoble, 1954) et de J. Shatzmiller, *Recherches sur la communauté juive de Manosque au Moyen-Age* (Paris-La Haye, 1973) ; l'histoire économique et sociale, esquissée par quelques géographes, a été marquée par l'ouvrage posthume de Th. Sclafert, *Cultures en Haute-Provence, déboisements et pâturages au Moyen Age* (Paris, 1959), puis par des travaux plus monographiques à l'initiative de G. Duby²⁷ et par les études de N. Coulet. Ces recherches ont pris plus récemment un caractère international. L'ouvrage de Danuta Poppe *Economie et société d'un bourg provençal au XIV^e siècle : Reillanne en Haute-Provence* a été publié en Français par les soins de l'Académie Polonaise des Sciences en 1980. Une équipe de chercheurs canadiens a entrepris d'exploiter les sources, d'une richesse exceptionnelle, relatives à Manosque dans la première moitié du XIV^e siècle : le recueil *Vie privée et ordre public à la fin du Moyen Age*, publié en 1987 sous la direction de Michel Hébert fournit un premier bilan de ces travaux. Autre trait notable, de grandes enquêtes ont embrassé l'ensemble de la Provence et non plus seulement le bas-pays : ainsi l'ouvrage d'E. Baratier sur *La Démographie provençale du XIII^e au XVI^e siècle* (Paris, 1961) ou les thèses de B. Cousin, *Le miracle et le quotidien, les ex-voto provençaux, image d'une société* (1983) et de M. Derlange, *Les communautés d'habitants en Provence au dernier siècle de l'Ancien Régime*, Toulouse, 1987.

La Haute-Provence est également devenue au cours des dernières décennies une région d'importance pour la récolte et l'observation ethnologiques. Cette approche renouvelée de l'étude locale est étroitement liée à la trajectoire du mouvement « Alpes de Lumières », d'abord « mouvement d'éducation populaire » et d'initiation au milieu local, créé en 1953 dans le but de faire mieux comprendre la Haute-Provence occidentale aux autochtones comme aux visiteurs attentifs. Ses premières compilations monographiques trahissent encore les hésitations de l'érudition de l'Entre-deux-guerres, mais la publication en 1964 de l'inventaire des *Monuments du Haut Moyen Age* par P. Martel et G. Barraol marque le début d'une série de recherches archéologiques de grande qualité et les deux fascicules de R.

27. Dont l'intérêt pour la Haute-Provence paraît significatif des mutations de l'image de la région au cours du XX^e siècle et du rôle que J. Giono a pu y jouer. Voir les remarques autobiographiques formulées par G. Duby dans P. NORA dir. *Essais d'ego-histoire*, Paris, 1987, précisées dans un récent entretien avec Ph. JOUTARD paru dans *Impressions du Sud*, 2^e trimestre 1988, N^o 18, pp. 2-8.

Laurans et P. Martel sur *Les pigeonniers* (1967) constituent une étude pionnière d'« archéologie du paysage » ; l'analyse de la vie et des activités rurales est plus lente à se dégager de la description existentielle parfois un peu subjective et longtemps marquée par la géographie humaine des temps de R. Blanchard et P. Deffontaines ; elle s'imprègne d'ethnologie à la fin des années 1970 tout en conservant une dimension historique (P. Martel, *Le seigle et la ronce, un artisanat huit fois millénaire*, 1978 et surtout *L'invention rurale*, t. I, 1980).

C'est en fait à la jonction de l'histoire et de l'ethnologie que se situent quelques-uns des travaux novateurs de ces temps derniers (E. Duret, *Fêtes de Haute-Provence*, 1981, J.-P. Pinatel, *Aux Mées, quand on faisait des magnans...*, 1984, P. Bonnet, *Bois d'Asson, mémoires d'une mine de Haute-Provence*, 1986). C'est également la mise en œuvre conjuguée des méthodes et des concepts de la Nouvelle histoire et de l'Anthropologie qui sous-tend la thèse de A. Collomp, *La maison du père, famille et village en Haute-Provence aux XVII^e et XVIII^e siècles* (Paris, 1983), laquelle renouvelle totalement les genres de la monographie villageoise et de l'étude généalogique – cette dernière est, ici comme ailleurs, actuellement l'activité principale de l'érudition locale *parvo sensu*²⁸. Il sera donc particulièrement intéressant de suivre l'impact éventuel de ce maître-livre dans les cercles de l'érudition gavotte, où il pourrait avoir la même fécondité que l'œuvre de E. de Laplane cent-cinquante ans plus tôt.

*
* *

Ce trop rapide survol de plus de trois siècles d'historiographie permet de dégager quelques conclusions provisoires. La première, qu'il n'est pas inutile de souligner est l'existence presque ininterrompue de recherches historiques locales qui s'avèrent cependant très hétérogènes et inégales, dont le rayonnement paraît, sauf exceptions notables, assez faible. Il s'agit d'un savoir à consommer sur place ordinairement pour en apprécier la saveur, mais qui n'est point négligeable pour autant, la production historique et érudite du XIX^e siècle et du début du XX^e étant souvent de qualité²⁹ et les plus médiocres brochures du milieu du XX^e siècle ayant parfois valeur d'ethnotextes ou présentant pour les moins maîtrisées l'intérêt d'un premier feuilletage des archives communales. L'on reste en revanche surpris de lacunes de cette bibliographie : l'essentiel des monographies communales se situe au Sud d'une ligne Sisteron-Digne-Entrevaux qui délaisse paradoxalement la partie vraiment alpestre du département, dont l'histoire, l'économie et la vie sociale furent foncièrement différentes de celles du bas-pays – ce

28. Selon l'étude sur « Les archives départementales des Alpes de Haute-Provence », parue dans *Gé-magazine*, juin 1985, n° 29, pp. 43-45, « les généalogistes représentent environ 75 % du lectorat ».

29. Bien qu'il ne s'agisse point toujours d'un critère de qualité, on notera qu'elle fournit l'essentiel des ouvrages qui ont fait ces dernières années l'objet d'un reprint.

qui est peut-être un élément d'explication. De « bons sujets » restent à peine effleurés : ainsi la vallée de l'Ubaye, dont l'appartenance à la Savoie de 1388 à 1713 pourrait faire l'objet d'un doctorat d'Etat et qui n'a guère inspiré de travaux que sur l'émigration très ponctuelle d'une minorité de sa population au Mexique. Non moins étonnante est l'absence d'un grand ouvrage sur l'insurrection de décembre 1851 et son impact de longue durée, si l'on excepte la thèse de Ph. Vigier, qui aborde ce problème dans un contexte plus général et alors que le recours à la mémoire orale s'impose mais ne saurait attendre³⁰. Rien non plus – ou si peu – sur Valensole, Colmars, Revest-des-Brousses, Noyers-sur-Jabron et même Barcelonnette ; sur Manosque le reprint du livre de l'abbé Féraud et sur Castellane, la réédition en 1899 du livre du prieur Laurensi sont les dernières synthèses disponibles en bibliothèque. Erudits et historiens ont encore fort à faire en Haute-Provence.

Régis BERTRAND.

30. Ph. VIGIER, *La seconde république dans la région alpine*, Paris, 1963, 2 vol. A noter en revanche la parution de deux romans historiques : J. RAMBAUD, *Frédéric Arnaud, 1851-1974*, Paris, 1974 et L. WILLETTE, *Et la montagne fleurira...* Paris, 1975.